



LE PIN - Le mag

Juin 2025

N°7



Dossier : Budget 2025 et bilan des actions communales durant le mandat

Subvention "budget participatif" p.12

Marché cantine 2025 p.13

Fête du village / Forum des associations p.14



<https://mairiedelepin.fr/>



mairiedelepin



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Fermée au public le mercredi matin

Toute l'actualité sur <https://mairiedelep.in.fr/>

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 10 juin 2025 à 19h

PERMANENCE FRANCE SERVICES

La Communauté de Communes Plaines et Monts de France assure régulièrement les permanences France Services.

Mme MARCHAND (01 60 54 68 58) vous accueille sur RDV les **jeudis de 9h à 12h** aux jours suivants :

jeudi 12 et 26 juin

jeudi 10 et 24 juillet

et jeudi 14 et 28 août



AVEC LA CCPMF

Je passe l'EXAMEN DU CODE près de chez moi

50

INSCRIVEZ-VOUS SUR www.objectifcode.sgs.com

L'ÉQUIPE « FRANCE SERVICES » vous accueille au 6 rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële

et dans les communes : Annet-sur-Marne, Charmentray, Cuisy, Fresnes-sur-Marne, Le Pin, Le Plessis-aux-bois, Le Plessis l'Évêque, Marchemoret, Messy, Montgé-en-Goële, Oissey, Prény-sur-Marne, Saint-Mesmes, Saint-Pathus, Villerois, Villevaudé et Vinantes.

objectifcode

France services

PLUS D'INFOS : 01 60 54 68 40 - www.cc-pmf.fr

Plaines & Monts de France

OUTILS DE COMMUNICATION



Le Pin Le mag consultable en ligne en cliquant sur l'onglet situé sur la page d'accueil du site internet de la mairie.

Vous pouvez depuis début janvier, vous inscrire pour recevoir la **newsletter mensuelle**, sur le **site de la mairie en bas de la page d'accueil**. Un onglet vous permet également de consulter les précédentes lettres d'information.



Pour rester connecté, n'oubliez pas de télécharger l'application **Panneau Pocket** afin de **suivre l'actualité** de la commune et être **alerté en temps réel** et/ou vous inscrire sur notre page **facebook**.

MARIAGE



M. **HOMEN DE GOUVEIA** Hilario et Mme **GUENOT** Aurélie le 03/05/2025, M. **ALET** Jordan et Mme **LE PENNEC** Nolwenne le 17/05/2025

NAISSANCE



Esteban **CARNEZ** le 07/03/2025

ÉTAT CIVIL

La municipalité partage la peine des familles en deuil, cependant, afin de les protéger de démarches frauduleuses, nous avons fait le choix de ne pas publier les noms des Pinois décédés.

Chères Pinoises, chers Pinois,

Voici notre dernier édito, en effet déjà plus de 5 années à vos côtés et notre mandat touche presque à sa fin, et c'est avec beaucoup d'émotions que nous prenons un moment pour revenir sur ce que nous avons accompli ensemble avec vous.

Cinq années de travail, de projets, de rencontres, de combats, sans jamais baisser les bras et toujours dans un budget maîtrisé et sans avoir augmenté les taxes d'imposition durant cette période.

Ensemble, nous avons soutenu les initiatives locales, investi dans la création d'un pôle santé, renforcé la sécurité, lancé de nouvelles actions pour les jeunes, les familles et les aînés.

Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons pu autofinancer la création d'un city parc et d'un terrain de pétanque, acheter un terrain en vue d'agrandir l'école, créer un nouveau centre de loisirs et entretenir nos équipements forts nombreux (terrains de football, terrains de tennis, gymnases, salle polyvalente et salle des fêtes...).

Qu'il s'agisse de la rénovation des bâtiments publics, de l'accompagnement des associations engagées auprès de la commune, ou de nos actions en faveur de la transition écologique, **chaque projet a été pensé pour améliorer votre cadre de vie.**

Notre objectif a toujours été simple : **faire de Le Pin un village où la vie est plus agréable, plus dynamique, plus solidaire, un village où il fait bon vivre.**

Rien de tout cela n'aurait été possible sans votre confiance et l'implication de tous (Pinois, associations, agents que je remercie chaleureusement).

Ce bilan, c'est le reflet d'un **travail collectif**. Celui d'une équipe engagée, mais aussi d'une population active et à l'écoute. Vous avez été nombreux à partager vos idées, à participer aux événements de la commune, à faire vivre notre village jour après jour.

Merci pour ces années partagées. Merci pour votre énergie. L'histoire continue, et elle s'écrit toujours ensemble.

**Avec toute notre amitié,
votre maire, Lydie Wallez et son équipe**



SOMMAIRE

02 Infos mairie

02 État civil

04 Retour en images

06 Actualité et vie locale

- Bienvenue à la nouvelle praticienne
- SUEZ
- Tri des déchets

07 Dossier

- Budget communal
- Bilan des actions municipales durant le mandat
- Travaux, équipement et cadre de vie
- Développement durable
- Transports
- Finances
- CCAS
- Enfance/Jeunesse
- Sécurité

12 Travaux et cadre de vie

- Subvention "budget participatif"
- Fin des passages de bus Rue de Verdun

12 Enfance/Jeunesse

- Réfection de la cour des maternelles
- Partenariat micro-crèche et accueil de loisirs
- Marché cantine 2025
- Participation cartes Imagine R

14 Événements à venir

- Fête du village
- Remise des calculatrices et CM2 Party
- Forum des associations

CCAS

- Repas des seniors
- Inscriptions au voyage

15 Vie associative

- Agenda de nos associations
- Nos associations ont du talent**
- Deux nouvelles associations

RETOUR EN IMAGES



Carnaval surprise des enfants en mairie



Repas des seniors



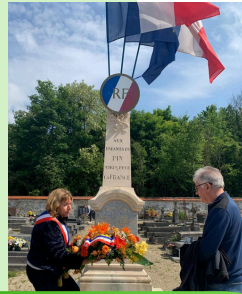
Sortie du centre de loisirs au trampoline park



RETOUR EN IMAGES



Chasse aux œufs



Commémoration
du 8 mai



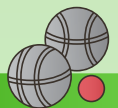
Bal célébrant les 80
ans de la libération



Fête des mères



Tournoi de pétanque



BIENVENUE À LA NOUVELLE PRATICIENNE

Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle praticienne au Pôle Santé depuis le **1er juin**.

Madame **Audrey SEVRE, sage-femme** depuis 2013, a exercé à l'hôpital public en salle de naissance/urgences obstétricales jusqu'en 2021. A la suite d'un diplôme interuniversitaire sur les violences faites aux femmes, elle est devenue référente d'une nouvelle unité qui a ouvert à Montfermeil en janvier 2021. Dans cette Unité d'Accompagnement Personnalisé, elle a pu faire le suivi de grossesse de patientes victimes de violences conjugales, intrafamiliales, souffrant d'addiction, mineures... Elle a également validé un diplôme universitaire d'**hypnose médicale**.

Après plus de 10 ans à l'hôpital, elle a pris la décision d'ouvrir son propre cabinet au Pôle Santé de Le Pin où elle sera heureuse de vous accueillir notamment pour le **suivi de votre grossesse** et pour des **cours de préparation à la naissance**.

Son projet à court terme est de valider ses acquis avec un diplôme universitaire de gynécologie afin de pouvoir effectuer le suivi gynécologique de toutes les femmes de l'adolescence à la ménopause.

La prise de rendez-vous se fait via **Doctolib** avec messagerie professionnelle et également par téléphone au **06 59 20 20 73**.



SUEZ

Les conclusions de l'enquête publique sont tombées et la forte mobilisation des **élus locaux, habitants et associations** n'a pas emporté victoire puisque la commission a émis un **avis favorable à chacun des 3 points soulevés par l'enquête unique**.

A savoir : **1/ La mise en compatibilité du document d'urbanisme** de la commune de Le Pin contre laquelle Mme Wallez maintient son désaccord et notamment de voir des installations et constructions sur la zone d'extension si le préfet prenait la main pour modifier le PLU. Une réponse négative a été transmise en ce sens aux services de l'Etat.

2/ L'institution de servitudes d'utilité publique.

La commission a toutefois précisé que les **propriétaires des 444 parcelles concernées à Le Pin pourront demander une indemnisation** sur la base d'un préjudice réel.

3/ L'autorisation environnementale préalable à la poursuite et l'extension de l'exploitation sur Le Pin avec néanmoins 7 recommandations et **2 réserves qui, si elles n'étaient pas levées par le pétitionnaire, rendrait l'avis défavorable**.

TRI DES DÉCHETS

OÙ DOIS-JE METTRE MES DÉCHETS

DANS LE BAC GRIS

- Couches bébé et lingettes
- Capsules de café en plastique
- Objets plastiques et non recyclables cassés
- Les sacs mis à côté ne seront pas ramassés
- EXEMPLES D'ERREURS**
 - Bouteilles et flacons en plastique et en verre
 - Briques alimentaires et tous les emballages, contenants en métal
 - Vêtements, lings
 - Branchages et feuilles...

DANS LES BORNES À VERRE

- Bouteilles en verre
- Bocaux en verre
- EXEMPLES D'ERREURS**
 - Flacons de parfums
 - Aquarium
 - Miroir
 - Vaisselle, verre cassés
 - Vitre cassée

DANS LE BAC JAUNE

- Bouteilles et flacons en plastique, polystyrène
- Boîtes en carton (les gros cartons aplatis sont autorisés proprement posés à côté du bac)
- Briques alimentaires et tous emballages/contenants en métal
- Papiers, livres, journaux
- Déchets à jeter directement en urac, sans sac plastique, ni imbriquer les uns dans les autres.
- EXEMPLES D'ERREURS**
 - Jouets en plastique
 - Mouchoirs et papiers absorbants
 - Papiers cadeaux imprimés
 - Brosses à dents
 - Ustensiles de cuisine
 - Appareils électriques...

DANS LES BORNES À VÊTEMENTS

- Chaussures
- Linge de maison (serviettes de bain, serviettes de table, parures de lit, nappes en tissu...)
- Vêtements (pantalons, t-shirts, chemises, pulls, robes, manteaux...)
- Maroquinerie, ceinture
- EXEMPLES D'ERREURS**
 - Chaussures de ski
 - Rollers
 - Casque de moto/vélo

DANS LE BAC MARRON

- Branchages en fagots ficelés (diamètre < 10cm et longueur < 1m)
- Herbes coupées, feuilles, fleurs sans les pots
- Pensez aux brouettes de végétaux
- Accédez aux déchetteries du territoire
 - Meaux, Z.A. de la Baume
 - Chelles, rue Jacques Schlosser
 - Monthyon, rue du chemin vert
 - Crégy-les-Meaux, Le Trou de Chailloet
 - Nanteuil-les-Meaux, chemin des bruyères

DANS LA BORNE À BIODÉCHETS

- Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées)
- Légumes et fruits dont agrumes (crus, cuits, abîmés), restes de viandes, os, coquillages
- Pain, céréales, produits laitiers (fromage...)
- Pensez aux poubelles et aux composteurs dans votre jardin
- EXEMPLES D'ERREURS**
 - Cendres, mégots
 - Couches et lingettes
 - Litières et déjections animales
 - Médicaments
 - Bois, branchages...

Si vous n'avez ni poubelle, ni composteur, composter vos déchets de cuisine et de jardin. Cela permet de réduire de 30% le poids des ordures ménagères par an et par habitant.

BUDGET COMMUNAL

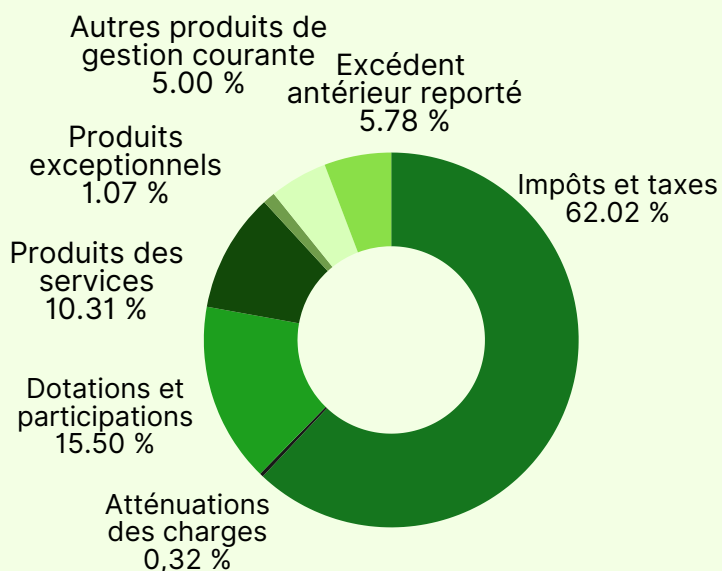
Le **budget primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il est établi en deux parties, une **section fonctionnement** et une **section investissement**. Toutes deux doivent être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses.



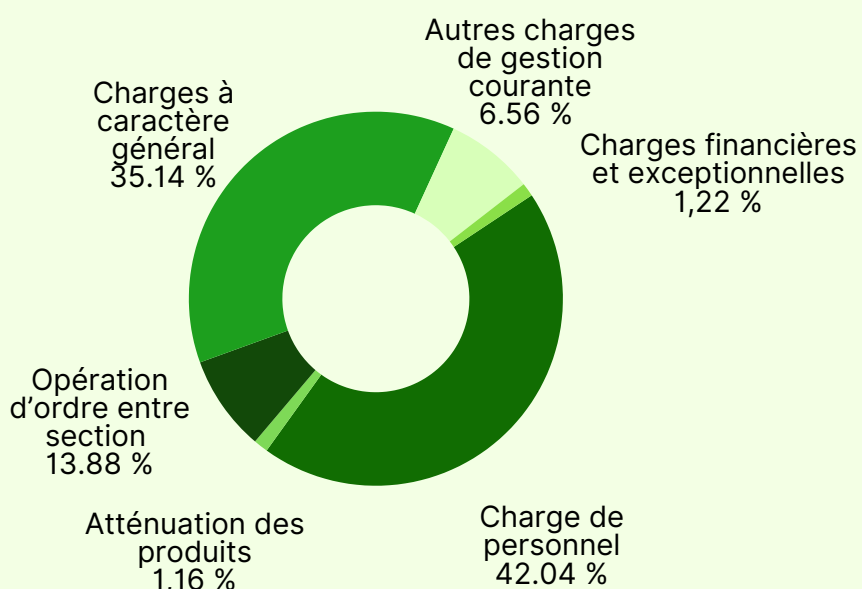
Après le débat d'orientation budgétaire du 13 mars, le budget primitif de la commune a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 03 avril dernier, **avec un budget équilibré à hauteur de plus de 3,31M €.**

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement concerne les **dépenses** et les **recettes** liées à la **gestion courante de la collectivité**. L'excédent dégagé ici est utilisé pour deux points principaux, d'une part **rembourser le capital emprunté** et d'autre part **autofinancer les investissements**, nous permettant ainsi de financer nos projets de croissance et de développement.

Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	1 569 244 €
Dotations et participations	392 016 €
Produits des services	261 000 €
Produits exceptionnels	27 096 €
Autres produits de gestion courante	126 340 €
Atténuations des charges	8 300 €
Excédent antérieur reporté	146 033 €

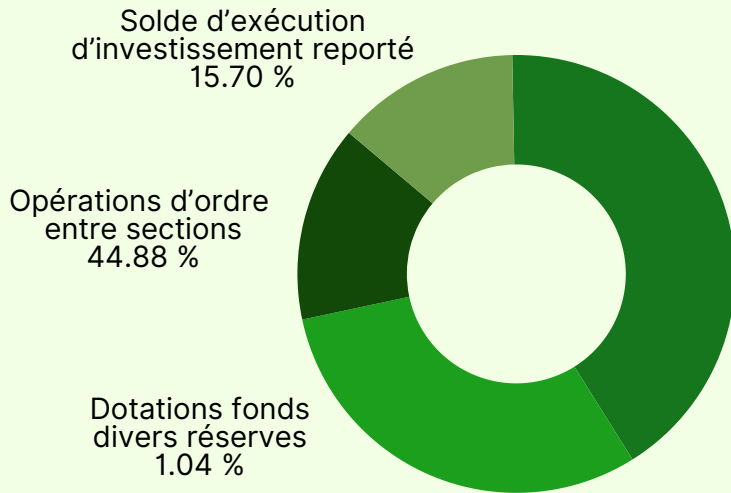
Dépenses de fonctionnement

Charge de personnel	1 063 500 €
Charges à caractère général	889 152 €
Opération d'ordre entre section	351 000 €
Autres charges de gestion courante	165 882 €
Charges financières et exceptionnelles	31 050 €
Atténuation des produits	29 445 €

Section d'investissement

La section d'investissement concerne les opérations qui contribuent à **accroître ou diminuer la valeur du patrimoine** de la collectivité dans le temps.

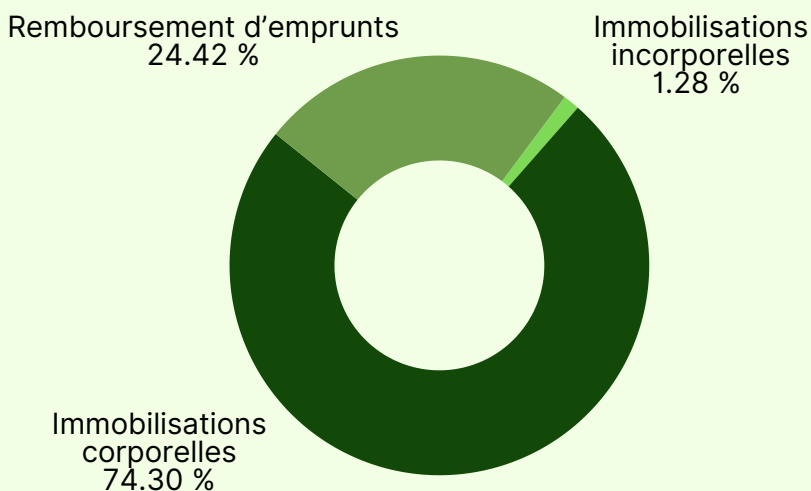
Recettes d'investissement



Subventions d'investissement	300 103 €
Dotations fonds divers réserves	8 169 €
Opérations d'ordre entre sections	351 000 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	122 788 €

Subventions d'investissement
38.38 %

Dépenses d'investissement



Immobilisations corporelles	581 060 €
Remboursement d'emprunts	191 000 €
Immobilisations incorporelles	10 000 €

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET MAÎTRISÉ



• La section de fonctionnement

On s'en tient aux dépenses de l'année précédente en prenant en compte l'inflation et certaines augmentations comme la hausse des cotisations de la CNRACL.

Les recettes restent stables et nous maintenons les taux d'imposition.

• La section d'investissement

La chasse aux subventions est incontournable pour maintenir nos investissements et poursuivre les différents travaux programmés sur 2025 : aménagement et sécurisation rue de Courtry, éclairage LED, vidéoprotection, agrandissement du colombarium et nouveaux équipements à la cantine.

En ces temps difficiles, nous espérons que l'État, le Département, la Région et des Syndicats tel que le SDESM répondront favorablement à nos différentes sollicitations.

BILAN DES ACTIONS MUNICIPALES DURANT LE MANDAT : Travaux, équipements et cadre de vie

Nous perpéтуons notre engagement de maîtriser l'urbanisation de notre commune et sommes attentifs aux projets immobiliers dans le but de préserver notre cadre de vie.

Objectifs atteints :

- Maîtriser l'urbanisation
- Renforcer nos actions visant la protection des sites classés
- Enfouir les réseaux rue du Saule, ruelle de la Reculade et ruelle du Four
- Réduire la consommation énergétique de nos infrastructures communales
- Créer un terrain de pétanque
- Créer un city stade
- Poursuivre la sécurisation des passages piétons
- Maintenir la dynamique des festivités qui favorise le lien entre habitants (Forum des associations, Thé dansant, Rando et Soirée Années 80 pour Octobre Rose, Soirée Halloween, Commémorations, Gospel pour Movember, Animations de Noël, Vœux du Maire, Bal, Tournoi de pétanque, Fête des mères, Fête du village), autant de moments festifs et fédérateurs.



Mais aussi :

- Ouverture du Pôle Santé : aménagement du lieu et des extérieurs
- Rue de Claye : réfection des conduits d'eau
- Mairie : remplacement des skydoms et étanchéité du toit terrasse
- Stade : remise en état du terrain en herbe endommagé et remplacement des câbles dérobés
- Eglise : sécurisation du clocher et restauration de la cloche "Marguerite"
- Rue des Poètes : collecte des eaux pluviales
- Rue du Saule : sécurisation du bassin
- La Poste : étanchéité des terrasses, du toit terrasse et réfection du trottoir
- Salle des fêtes : coup de fraîcheur
- SUEZ : gestion du dossier
- Communication : newsletter mensuelle, Mag trimestriel, Panneau Pocket, panneaux lumineux et réseaux sociaux

Et d'ici la fin du mandat :

- Rue de Courtry : aménagement et sécurisation pour fin 2025

BILAN DES ACTIONS MUNICIPALES DURANT LE MANDAT : Développement durable

Soucieuse d'améliorer toujours plus la qualité de vie des Pinois et de limiter notre empreinte énergétique, la municipalité a mis en place une politique de développement durable, notamment en passant l'éclairage des rues en LED, en procédant à la rénovation énergétique de nos infrastructures et en choisissant des végétaux nécessitant peu d'entretien et peu d'arrosage pour l'embellissement du village.

Autre sujet de développement durable, nous œuvrons également auprès des instances départementales et de la Communauté de communes Plaines et Monts de France pour la mise en place de liaisons douces (pistes cyclables, voies piétonnes...) pour relier le village à la plateforme multimodale et à Courtry.

Objectifs atteints :

- Améliorer le patrimoine arboré
- Lancer une campagne de sensibilisation au Zéro Déchet en soutenant l'association du même nom
- S'équiper d'un véhicule électrique
- Installer des bornes de recharge électrique



Mais aussi :

- Rues du Saule, de la Reculade, du Four, de Chelles, de Courtry, et de Lagny : remplacement de l'éclairage en LED

Et d'ici la fin du mandat :

- Poursuite et fin du remplacement de l'éclairage en LED des rues et du terrain synthétique du stade de football

BILAN DES ACTIONS MUNICIPALES DURANT LE MANDAT : Transports

A notre demande, la ligne de bus à destination de Chelles, n'emprunte plus le centre du village, limitant ainsi les embouteillages. Des contacts sont régulièrement pris avec la direction du réseau de bus afin d'améliorer la desserte de la commune.

Objectifs atteints :

- Maintenir notre vigilance sur le bon déroulement de nos dessertes



Et d'ici la fin du mandat :

- Changement d'itinéraire pour les lignes de bus 4 et 4S qui n'emprunteront plus les rues de Chelles et de Verdun dans le sens Chelles → Claye Souilly.

BILAN DES ACTIONS MUNICIPALES DURANT LE MANDAT : Finances

Dans un contexte financier très contraint par la baisse des dotations de l'Etat, nous n'avons pas renoncé à mettre en place d'ambitieux projets en maintenant notre soutien financier et logistique aux associations engagées et œuvré pour le développement et la diversité des activités culturelles, de loisirs et sportives.

Objectifs atteints :

- Réaliser les investissements nécessaires à la qualité de vie en respectant l'équilibre financier de la commune
- Maintenir une gestion rigoureuse et transparente de nos comptes
- Solliciter des subventions pour mettre en place nos projets
- Pérenniser notre soutien à la vie associative locale



Mais aussi :

- Aide aux familles : application du quotient familial CAF pour les tarifs scolaires et périscolaires
- Dons aux communes sinistrées : Mayotte
- Maintien du taux d'imposition
- Endettement faible de la commune
- Gestion du Covid : achat de masques, gel... pour mise en place du protocole sanitaire indispensable à la reprise des activités

BILAN DES ACTIONS MUNICIPALES DURANT LE MANDAT : CCAS

Le budget alloué au CCAS permet de mettre en place des actions sociales à destination des jeunes et des seniors.

Réalisé :

- Voyage des seniors
- Distribution des colis et bons d'achat



Mais aussi :

- Repas des seniors
- Financement du BAFA pour nos jeunes Pinois
- Bons d'achat aux bacheliers

BILAN DES ACTIONS MUNICIPALES DURANT LE MANDAT : Enfance / Jeunesse

Toujours très attentifs au bien-être de nos enfants, nos actions contribuent à leur évolution et à leur épanouissement. Nous avons à cœur de mettre en place les moyens humains et financiers afin que l'accueil se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Objectifs atteints :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire à la cantine et inclure au sein de la commission "menu" un représentant des parents d'élèves
- Encourager les voyages et maintenir la participation financière pour les voyages et sorties scolaires (Parrot World en 2022 et en 24/25 : cinéma, théâtre, Château Fontainebleau, bateau mouche, Parc des Félines) et périscolaires (en 24/25 : Vaïana 2 au Grand Rex, Jump City, parcours sur la biodiversité au SMITOM, parc Saint Paul)
- Développer les outils numériques dans les classes
- Maintenir la participation financière pour les séjours des jeunes Pinois (colonies et séjours linguistiques)
- Lancer des actions de sensibilisation à l'environnement auprès des enfants fréquentant le centre de loisirs



Mais aussi :

- Nouveau dortoir pour les tout petits
- Ecole : modification de la pause méridienne pour s'adapter au rythme des enfants
- Classe de neige : participation au financement du séjour
- Organisation et financement Chasse aux œufs, Noël des moins de 3 ans (spectacle et cadeaux) et pour les maternelles et élémentaires, les spectacles de Noël et remise de chocolats
- Vacances apprenantes sous l'égide de nos enseignants
- Intervention de la Police pour les CM2 : sensibilisation au harcèlement et Permis Internet
- Remise de calculatrices et CM2 Party lors du passage au collège
- Centre de loisirs : ateliers légo et escape game, nuitées au centre de loisirs, sorties diverses
- Participation carte Imagine R
- France Services : passage du code de la route en mairie

BILAN DES ACTIONS MUNICIPALES DURANT LE MANDAT : Sécurité

Dans la continuité de la sécurisation du village, nos caméras sont régulièrement consultées par la Police Nationale aux fins d'investigations, pour retrouver les auteurs de vols et d'effractions. Un partenariat avec la Police Municipale de Chelles a été mis en place et pendant la période estivale nous faisons appel à une société de surveillance qui assure notre sécurité.

Nous avons également mis en place plusieurs dispositifs afin de réduire la vitesse (radars pédagogiques, lignes médianes, marquage au sol des zones 30, ralentisseurs) et sécuriser des cheminements piétons (barrières de sécurité...).



Objectifs atteints :

- Etendre le système de vidéoprotection
- Etudier, en concertation avec la Police Nationale la mise en place de nouvelles installations pour réduire la vitesse
- Renforcer le marquage au sol sur les routes

Mais aussi :

- Opération tranquillité vacances
- Sécurisation du stade
- Suite à nos signalements : interdiction de stationner le long de la RD34

Et d'ici la fin du mandat :

- Installation de 20 nouvelles caméras

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

SUBVENTION "BUDGET PARTICIPATIF" ECLAIRAGE LED AU STADE DE FOOT



Afin de réaliser des économies et de poursuivre notre politique de transition écologique et développement durable, la commune souhaite **remplacer les projecteurs du stade de foot par des LED**. A cet effet, nous avons sollicité une subvention auprès de la Région Ile de France.

Cette dernière est soumise à un **vote des Franciliens** qui aura lieu **du 9 au 30 juin**, dans le cadre de la 7ème édition du Budget participatif écologique et solidaire.

Pour voter pour votre village, rendez-vous sur : budgetparticipatif.iledefrance.fr

Nous comptons sur votre soutien !

FIN DES PASSAGES DE BUS RUE DE VERDUN



La desserte du village par les **lignes 4 et 4S** dans le sens Chelles → Claye Souilly ne devrait bientôt plus emprunter les **rues de Chelles et de Verdun**. Des nuisances étaient fréquemment signalées par les riverains.

Les bus effectueront un circuit identique à celui emprunté dans le sens Claye Souilly → Chelles (passage vers le cimetière de Courtry).

Dans les deux sens, **l'arrêt de « la Poste »** permettra de **desservir le Pôle Santé**.

Vos élus restent très attentifs aux dessertes locales et suivent également avec attention tous signalements concernant la circulation des bus scolaires.

ENFANCE / JEUNESSE

REFECTION DE LA COUR DES MATERNELLES



La **réfection et la végétalisation de la cour** des maternelles doivent s'inscrire dans un projet global des équipements publics à proximité (école, accueil de loisirs, salle des fêtes et locaux associatifs).

Le futur programme d'aménagement permettra d'**assurer une cohérence fonctionnelle, architecturale et environnementale** pour une meilleure utilisation par les publics concernés.

En attendant les opérations d'études, de financement, de consultations et de travaux, nos tout-petits pourront **utiliser le parc Vêdo** dès la rentrée scolaire dont l'accès direct sera adapté pendant l'été.

MARCHÉ CANTINE 2025



Le marché de la restauration scolaire arrivant à son terme, la municipalité a lancé un **appel d'offres pour les 4 prochaines années**.

Suite au constat du personnel périscolaire, qu'un enfant en primaire (maternelle et élémentaire) rencontre des difficultés à finir un repas à 5 composantes et en concertation avec les représentants des parents d'élèves, la municipalité a demandé dans le cahier des charges **2 propositions de menu** :

- un menu avec 5 composantes (ce qui se pratique actuellement)
- ou un menu avec 4 composantes.

Les repas composés de 4 composantes offrent toujours une **source de protéines, un féculent, un légume cru ou un fruit et un produit laitier**. Les quantités proposées aux enfants sont suffisantes pour couvrir leurs **besoins nutritionnels** et combler leur appétit.

Objectifs de cette seconde proposition :

Lutter contre le gaspillage alimentaire mais pas au détriment de la qualité ou de l'apport nutritionnel des repas servis aux enfants.

1 plat principal

À base de viande, poisson ou œuf pour l'apport en protéines et en fer.

1 accompagnement

1 légume et/ou 1 féculent
Apport en fibres et sels minéraux et/ou apport en glucides complexes.

1 produit laitier

1 entrée ou 1 dessert

Choix fait en complémentarité des autres plats sélectionnés.

En accord avec les représentants de parents d'élèves conviés en mairie, les deux propositions ont fait l'objet d'un **sondage auprès des familles**.

Au total, **126 réponses** ont été recueillies. **79.2 % des familles se sont exprimées en faveur d'un menu à 4 composantes, 20.8 % ont préféré le maintien à 5 composantes et 0.8 % ne se sont pas prononcées.**

Ces résultats ont permis d'**opter pour un menu à 4 composantes**. Cette nouvelle approche qualitative devrait favoriser une meilleure consommation, en limitant les déchets alimentaires. Le coût du service de restauration scolaire reste très maîtrisé car il ne couvre que les frais de restauration. Ainsi, les charges liées au personnel, à l'énergie et à l'entretien des locaux ne sont pas inclus dans les tarifs et sont absorbés dans les dépenses de fonctionnement.

Cette réflexion nous a également permis de revoir notre mode d'application du quotient familial et de différencier le prix pour les maternelles et les élémentaires.

Dès la rentrée de septembre une **commission restauration scolaire** composée d'un représentant du prestataire, d'une diététicienne, d'un élu, d'un agent de la restauration et d'un représentant des parents d'élèves procédera à **l'élaboration des menus**.

PARTENARIAT MICRO-CRECHE ET ACCUEIL DE LOISIRS



Un partenariat entre la **micro-crèche** et l'**accueil de loisirs** a été mis en place en juillet.

Il permettra aux enfants faisant leur rentrée à l'école de vivre une **première expérience en collectivité**. Ce temps favorisera l'observation, l'adaptation et une transition en douceur vers l'école.

PARTICIPATION CARTES IMAGINE R



L'heure est venue de penser à nous **transmettre vos dossiers** d'inscription et de renouvellement pour les cartes Imagine R de vos enfants.

Considérant les remboursements à hauteur de **275 € par le Département de Seine-et-Marne** pour les collégiens et de **100 € par la Région Ile-de-France** avec l'application LABAZ pour les lycéens, la municipalité prendra en charge pour la rentrée scolaire 2025/2026, **30 € pour les collégiens, 50 € pour les lycéens et 150 € pour les étudiants post bac.**

ÉVÈNEMENTS À VENIR

FÊTE DU VILLAGE



Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 14 juin à partir de 18h** pour notre traditionnelle fête du village.

Au programme, pique-nique géant avec **food truck**, stands pour les enfants, balade à poney, structure gonflable, spectacle des enfants du centre de loisirs, **DJ** et **feu d'artifice** vers 23h.

Ramenez vos tables et chaises de pique-nique, **plaids**, **nappes** et **couvertures**.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le forum des associations aura lieu le **dimanche 7 septembre 2025 de 10h à 18h** dans la salle Nicole Paris.

La formule de l'année dernière ayant ravie le plus grand nombre, vous pourrez là encore, venir tester de **nombreuses activités** et pourquoi pas vous inscrire pour la saison à venir !

REMISE DES CALCULATRICES ET CM2 PARTY



La remise des calculatrices et la CM2 Party encadrée par nos élus et agents municipaux aura lieu le **vendredi 27 juin 2025 à partir de 17h**.

Les parents des enfants concernés recevront prochainement l'invitation par mail.



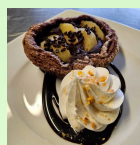
REPAS DES SÉNIORS

Le 13 mars dernier, **une centaine de personnes** ont assisté au traditionnel **repas des séniors** animé par l'humoriste et imitateur de Rire et Chansons, **Rémi Marceau**.



Ils ont également pu apprécier les plats élaborés et servis par **Mets Plaisirs Traiteur** et profiter de la piste de danse avec une ambiance assurée par **Pierre, le DJ**.

Tous ont passé un agréable moment.



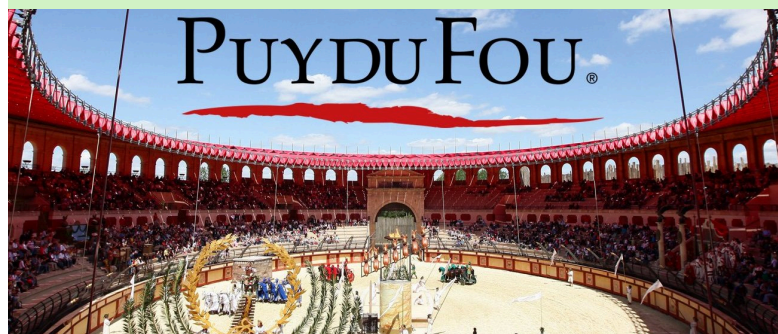
CCAS

INSCRIPTIONS AU VOYAGE

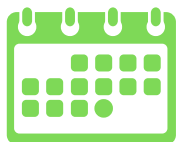


Direction le **Puy du Fou** pour les séniors ! Le voyage aura lieu du **18 au 20 septembre 2025**.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 19 mai et se clôtureront le 25 juillet.



PUYDUFOU®



AGENDA DE NOS ASSOCIATIONS

JUIN

Dimanche 01

Compétition D5 Inter Zone - AS Le Pin Gym

Dimanche 01

Rallye touristique - Loisirs et Culture

Mardi 03

Après-midi chorale- Loisirs et Culture

Mardi 10

Après-midi jeux - Loisirs et Culture

Samedi 14 et Dimanche 15

WS Line Cup - Modélisme

Mardi 17

Après-midi chorale - Loisirs et Culture

Mercredi 18

Atelier pour enfants d'initiation au tennis à 15h
au gymnase multisports - ATP

Samedi 21

Barbecue des adhérents - Comité des Fêtes

Samedi 21

Fête de fin d'année - AS Le Pin Gym

Mardi 24

Après-midi jeux - Loisirs et Culture

NOS ASSOCIATIONS ONT DU TALENT

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

L'**Association Tennis Pinoise**, récemment créée, a pour mission de **promouvoir, développer et encadrer** la pratique du tennis sous toutes ses formes : cours, entraînements, compétitions, animations sportives et loisirs.

Cette approche globale vise à **rendre le tennis accessible à tous**, quel que soit l'âge ou le niveau, en favorisant l'apprentissage, la progression et le plaisir du jeu.

L'association vous invite à **un atelier d'initiation pour enfants** le **mercredi 18 juin à 15h au gymnase multisports**.

Journée portes ouvertes :

Mercredi 18 juin, 15h, Gymnase



Le projet du nouveau club de football est avant tout un projet éducatif porté par la passion du sport.

Le **Football Club Le Pin Villevaudé** (FCLPV) a pour objectifs de s'intégrer activement dans le tissu associatif local de la commune, de **promouvoir les valeurs fondamentales de solidarité, d'intégration, de convivialité et de persévérance** à travers la pratique sportive.



Vous pourrez retrouver ces deux associations au **forum** qui aura lieu le **dimanche 7 septembre prochain**.

Le **guide des associations** regroupant l'ensemble des associations de la commune est également à votre disposition en mairie.



ÉVÈNEMENT

Dimanche 7 septembre 2025

**Forum
des**

Démonstrations tout
au long de la journée
Restauration sur place
Nombreuses animations



Salle polyvalente - 10h-18h



<https://mairiedelepin.fr/>



mairiedelepin

